



Mettre fin aux troubles musculo-squelettiques dans votre entreprise, c'est possible.

Baisse de motivation, diminution de productivité, absences prolongées, souffrance des salariés : chaque année, plus de 8,4 millions de journées de travail sont perdues à cause des TMS. Vous trouverez des solutions pour agir et les organismes spécialisés sur : www.travailler-mieux.gouv.fr

TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES La prévention, on s'y met tous.

